



Organisation de la première collecte des vieux sapins de Noël

Cadre de restitution : Contrat d'objectif territorial

CARTE D'IDENTITÉ DE L'ACTEUR ET SON TERRITOIRE

Syndicat Intercommunal de Collecte et de Valorisation des Dé

6, Allée de la Voivre
www.sicovad.fr

LAMBOTTE

Valérie

Grand Est

valerie.lambotte@ademe.fr

Mots-clés: Espace privé MENAGE, INVESTISSEMENT, DECHETS VERTS, CONTENEUR

CONTEXTE

Description du contexte de l'action:

Après chaque fête de Noël, de nombreux sapins de Noël sont collectés en même temps que les Ordures ménagères (OM).

Soucieux de mieux valoriser ce type de déchet, le SICOVAD a décidé, fin 2009, de mettre en place pour la première fois sur l'ensemble de son territoire, une collecte spécifique de sapins de Noël en provenance des ménages mais également des mairies, des écoles et des commerces locaux.

Cette initiative facilitée par la présence d'une plate-forme de compostage de déchets verts située à Epinal, permettant une valorisation biologique locale et dont le SICOVAD est propriétaire-exploitant.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Objectifs généraux:

Mobiliser les habitants du territoire à travers leurs communes en vue de la valorisation d'un déchet peu ordinaire mais emblématique : les vieux sapins de Noël.

Les prévisions de l'opération étaient les suivantes :

- Nombre prévisionnel de communes participantes : 81 (95 % des communes adhérentes),
- Nombre prévisionnel de sapins collectés : 4 690 (50 % des sapins achetés par les ménages, les sapins vendus étant évalués sur le territoire syndical à 9.875 unités – selon l'application des

- données nationales disponibles – www.planetoscope.com),
- Quantité prévisionnelle de sapins collectés : 23 tonnes (à raison de 5 kg/sapin).

Résultats quantitatifs:

- **50 communes participantes** soit un peu plus de la moitié des communes adhérentes et représentant 104 500 habitants (84 % de la population), dont la ville d'Epinal qui a mis à disposition à elle seule 10 sites de dépôt.

- **2 180 sapins collectés** soit 8,28 tonnes (poids moyen- sapin : 3,8 kg).

- **1 équipe composée de 3 agents** avec une benne d'enlèvement des ordures ménagères mobilisé durant 2 jours, soit 17h30, 436 kilomètres parcourus et 193,3 litres de carburant consommés.

Résultats qualitatifs :

- Respect des consignes de collecte par les usagers
- Bonne couverture médiatique : articles dans les bulletins municipaux, dans le quotidien départemental (Vosges Matin), dans l'hebdomadaire départemental (Echo des Vosges), reportages à la télévision régionale (France 3 Lorraine) et locale (Images plus)
- Information relayée dans le journal du tri du SICOVAD.

MISE EN OEUVRE

Planning:

1 - Préparation de l'opération et annonce aux communes : décembre 2009

- Courrier d'information du Président du SICOVAD en date du 14 décembre 2009 adressé aux maires des 85 communes adhérentes : il était simplement demandé aux communes de mettre à disposition un ou plusieurs endroits de dépôt temporaire de vieux sapins, accessibles par tous temps à un poids lourd (19 tonnes Poids Total Autorisé en Charge).

- Retour des inscriptions des communes par coupon-réponse auprès des services techniques du SICOVAD en charge de l'élaboration du circuit de collecte hors circuits habituels (Un passage entre le lundi 11 et le vendredi 15 janvier 2010).

Dès l'inscription reçue, le service communication du SICOVAD adresse à chaque commune participante un kit de communication comprenant

- une affiche couleurs (format A3 et A4),
- un flyer A6 couleurs (présenté par 4 sur une feuille A4),
- un communiqué de presse personnalisable à l'attention des correspondants locaux des journaux.

Le SICOVAD assure les relations avec les médias tant pour le lancement que pour le bilan de

l'opération.

2 - Relations avec les communes, réalisation de la collecte, bilan : décembre 2009 à janvier 2010

Conditions de collecte : les consignes de dépôt ont été voulues simple pour l'utilisateur. Les sapins devaient répondre aux critères suivants : sapins naturels totalement débarrassés de leurs décorations et guirlandes, exempts de housse* et de flochage (neige artificielle).

* Cas particulier des housses au bénéfice de Handicap International qui sont compostables mais non différenciables de housses non compostables. Afin de ne pas polluer le chargement, chaque housse a donc été retirée des sapins placés dans le véhicule de collecte.

Année principale de réalisation:

2009

Moyens humains :

- Emile WALCH, Conseillère en tri sélectif - Equipe communication : conception et diffusion du kit de communication aux communes participantes,
- Xavier FLAMENT, Chargé de mission Contrat d'Objectif Territorial : co-conception de l'opération et communication associée (communes et médias),
- Gérard CORNU, Directeur technique : co-conception de l'opération, gestion des inscriptions et préparation de la logistique de collecte,
- Eric LEFEVRE, Responsable des équipements (dont la plate-forme de compostage de déchets verts d'Epinal Razimont) : organisation du traitement des vieux sapins,
- Alain ROUSSEY, Directeur du SICOVAD

Moyens financiers :

Comparatif de prix entre un traitement par incinération et par compostage pour 8,28 tonnes de sapins :

?- Incinération dans le cadre d'une collecte traditionnelle d'ordures ménagères résiduelles (tarif départemental 2010 : 127,60 € TTC-tonne) :

1 056,53 TTC.

- Collecte spécifique suivi du compostage : 1.299 TTC dont,
 - Main d'œuvre = 735 € (17h30* 14 € / heure charges comprises par agent* 3 agents)
 - Carburant = 232 € (1,20 € TTC/litre* 193.3 l)
 - Compostage = 332 € (40,11 € TTC-tonne * 8.28 t)

et personnalisation d'une benne d'enlèvement des ordures : 371,95 TTC (conception et fourniture de visuels).

Financement de l'opération sur fonds propres.

Moyens techniques :

Supports de communication :

- panneaux latéraux amovibles personnalisés sur bennes
- lettres, affiches... : impression interne.

Précision : l'équipe communication du SICOVAD a été dotée courant 2009 du logiciel Adobe Illustrator et Photoshop, de manière à pouvoir concevoir en interne différents supports de communication, dont ceux de cette opération, avec une qualité professionnelle et selon une réactivité plus importante qu'en sous-traitance.

Partenaires mobilisés :

- Communes membres du SICOVAD : points de dépôt locaux et relais d'information auprès des usagers.
- Prestataire communication : Com Unik – 88.

VALORISATION

Facteurs de réussite :

L'opération a tiré parti de plusieurs points forts :

- Le fonctionnement du SICOVAD, en régie de collecte disposant de sa propre plate-forme de compostage, permet de mettre en œuvre rapidement presque une opération de collecte spécifique en évitant les délais liés par exemple aux consultations de prestataire et les difficultés liées par exemple à un manque de matériel.
- L'opération a été accompagnée de consignes simples et précises à la fois pour les communes et les usagers.
- Un kit de communication a été livré aux communes.
- La réactivité des communes participantes, malgré des délais serrés, pour proposer des lieux de dépôt pertinents.

Difficultés rencontrées :

La collecte spécifique de sapins présente l'intérêt de pouvoir communiquer sur le traitement des déchets dans un moment particulier entre une période chargée (fin d'année) et une période creuse (début d'année).

Recommandations éventuelles:

Le SICOVAD a dû faire face à plusieurs difficultés qui constituent autant de recommandations pour toute future initiative de ce type :

Une communication préalable tardive et insuffisamment réactive :

prévoir une communication en amont à destination des communes dès le mois de novembre tardive vis-à-vis des communes.

privilégier une communication dématérialisée pour tout envoi de document.

Une gestion des inscriptions des communes difficile car éclatée sur les services techniques respectifs des communes : préférer une gestion par un seul service. Exemple : service communication de la structure et fichier commun partagé entre services techniques.

DÉCOUVRIR L'ACTEUR SUR SINOE ®

[Découvrir](#)



Dernière actualisation de la fiche : **octobre 2019**

Fiche action réalisée sur le site : www.optigede.ademe.fr

Les actions de cette fiche ont été établies sous la responsabilité de son auteur.